

LONGJUMEAU

Sandrine et ses enfants, toujours naufragés

SÉRIE (3/6). Nous les avons rencontrés il y a un mois, les pieds dans l'eau, au plus fort des inondations exceptionnelles qui ont balayé l'Essonne. Depuis, si les flots sont partis, les souvenirs et les galères sont toujours là pour ces sinistrés qui ont parfois tout perdu. Toute la semaine, nous partons à leur rencontre. Aujourd'hui, Sandrine et sa famille, de Longjumeau.

LE SOLEIL EST DE RETOUR. Les nappes phréatiques qui débordaient retrouvent un niveau plus raisonnable. Mais, un mois après les inonda-

tions, Sandrine, 43 ans, et ses enfants restent des naufragés. Le mercredi 1^{er} juin, l'eau a envahi leur appartement à Longjumeau. Depuis, la famille vit à droite et à gauche. Même si elle tient toujours à positiver, rappelant que « tout ça n'est que du matériel, des gens vivent des choses pires que nous », cette maman de trois enfants accuse le coup. La crue de l'Yvette a chamboulé sa vie.

Ce matin-là, le gardien cogne à sa porte pour la prévenir qu'il faut se préparer à partir. Puis il revient lui dire qu'elle n'a plus le temps. Sandrine embarque ses mères, ses deux chats et deux ou trois sacs. C'est quasiment tout ce qui lui reste. Une nuit chez un cousin du gardien, quatre ou

cinq chez une habitante qu'elle ne connaît pas mais qui lui ouvre sa porte, une autre chez le gardien quand il a pu rentrer chez lui...

« J'ai eu droit à quatre nuits d'hôtel prises en charge. Toutes les autres, c'est sur mon salaire »

Jusqu'à ce que l'assurance prenne le relais, Sandrine et ses trois enfants ont passé leurs nuits ici et là avant de dormir à l'hôtel pour « ne pas embêter les gens ». « Finalement, j'ai eu droit à quatre nuits d'hôtel prises en charge. Toutes les autres, c'est sur mon salaire. » C'était le cas jusqu'en fin de semaine dernière, quand les services sociaux ont pris le relais.

L'aventure que les enfants trouvaient « géniale » au départ a depuis

perdu de sa saveur. Les efforts de la petite Clarisse, qui veillait sur ses chats en permanence, n'ont pas suffi : à force d'être brinquebalés, l'un d'eux a fini par se faire la malle. Les deux aînés, Aymeric et Loïs, ont pris leurs quartiers chez leur père, à Paris. Trop loin pour terminer l'année scolaire. La plus jeune est restée avec sa mère, qui n'a pas encore pu reprendre le travail, trop accaparée par les démarches administratives.

Plutôt que d'attendre que les murs sèchent et que les travaux puissent enfin démarrer dans son appartement, Sandrine a préféré résilier son bail. Vendredi, elle est allée rendre les clés. Tout ce qui lui reste, c'est à dire « pas grand-chose », est stocké dans un local de l'immeuble. En attendant de retrouver un logement où démarrer une nouvelle vie.

AURÉLIE FOULON



Longjumeau, le 3 juin. Les inondations ont chassé Sandrine et ses trois enfants (ici avec le gardien de leur résidence) de chez eux. La mère de famille a décidé de résilier son bail et cherche un nouveau logement. (LP/Arnaud Journois.)

Les marais ont joué les éponges

Ils offrent des cadres bucoliques pour le public et pour les oiseaux. Les marais sont aussi très utiles en cas de crue. « Pendant les inondations, ils ont parfaitement joué leur rôle d'éponge », souligne Brigitte Vermillet, vice-président (LR) au département en charge du développement durable et de l'environnement. Un mois après les intempéries, le conseil départemental rappelle leur importance. « Depuis plus de vingt ans, nous menons une politique active de préservation et de restauration des 2 000 ha de zones humides de l'Essonne, résume Brigitte Vermillet. Grâce aux espaces naturels sensibles (NDLR : qui disposent d'un budget de 9 à 12 M€ annuels issus de la taxe d'aménagement), nous pouvons acquérir marais, mares, sources ou berges pour les protéger et les entretenir. En 20 ans, 440 ha

ont été achetés, principalement dans les vallées de la Juine et de l'Essonne. » Dans la lutte contre les inondations, le département veut aussi mieux faire savoir qu'il peut subventionner à hauteur de 40 % la mise en place de plans communaux de sauvegarde, déclenchés en cas de catastrophe. « Nous venons d'aider Ris-Orangis à élaborer le sien, indique l'élue. C'est surtout très intéressant pour les petites communes qui n'ont pas les moyens de financer les études et de lutter contre l'urbanisation dans des zones qu'il faut préserver. » A la rentrée, les acteurs mobilisés pendant la crue seront réunis au département, avec déjà des pistes de travail comme le renforcement du maillage des stations de mesure des cours d'eau ou l'élaboration d'un système d'alerte par SMS pour les habitants situés en zone inondable. C.CH.

ÉVRY

Le jeudi, c'est scène ouverte



■ Cet été, à Evry, tous les jeudis, la place des Droits-de-l'Homme-et-du-Citoyen accueille l'opération Scènes ouvertes. Les deux concerts programmés demain se dérouleront de 17 h 30 à 18 h 30 avec Solveig et sa pop poétique. « La chanteuse aux grands yeux conte ses histoires clin d'œil en évoquant le temps qui passe, l'enfance, la quête de soi, des autres et l'amour, sur des tempos cool, folk et soul », annoncent les organisateurs. De 18 h 30 à 19 h 30, le groupe La Clé de sous-sol assurera la relève. Les quatre musiciens essonnais chanteront leurs textes en français et en anglais sur un zeste de soul, un brin de jazz et une louchée de pop.

Un conseil de citoyens dédié à la laïcité

■ La ville d'Evry a lancé fin juin son conseil citoyen local de la laïcité en présence du Premier ministre, Manuel Valls, toujours conseiller municipal de la commune. Cette instance purement consultative aura pour objectif de promouvoir le « pacte républicain et la laïcité » à Evry. Le maire, Francis Chouat (PS), attend de ce conseil « un rôle de médiateur en cas de conflit mais aussi de faire des propositions d'initiatives favorisant l'adhésion des Evryens aux valeurs de la laïcité ». Cette assemblée locale, composée de personnalités du monde associatif, d'anciens élus et de membres du conseil municipal des jeunes, se réunira quatre fois par an.

CORBEIL-ESSONNES

La MJC se refait une beauté

■ Construite il y a cinquante ans, la MJC Fernand-Léger de Corbeil-Essonnes bénéficiera à la rentrée d'un important programme de rénovation, vient d'annoncer la commune. Elle va engager 1,2 M€ et le chantier devrait durer au moins huit mois. Durant cette période, les activités de la MJC seront transférées vers d'autres équipements de la ville. Les travaux envisagés prévoient la rénovation des façades avec la création d'une nouvelle isolation thermique par l'extérieur pour le bâtiment ainsi qu'un ravalement des façades. Un nouvel accès sur la rue Oberkampf est prévu avec un ascenseur en façade qui permettra un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite.

ATHIS-MONS

A l'étroit, les travailleurs sociaux manifestent

DURANT TROIS HEURES, ils ont animé les bords de la nationale 7. Une vingtaine d'agents du conseil départemental ont bruyamment manifesté, hier matin, devant l'entrée de la Maison des solidarités à Athis-Mons. Ces travailleurs sociaux protestent contre la dégradation des conditions d'accueil du public sur cette plate-forme sociale.

Après les incendies criminels qui ont détruit plusieurs bâtiments administratifs, la ville d'Athis-Mons a rapatrié plusieurs de ses agents municipaux dans ces locaux qu'elle se partage avec le conseil départemental et la commune de Juvisy-sur-Orge.

Après les incendies criminels, la municipalité dit avoir « agi dans l'urgence »

« La ville d'Athis-Mons a installé ses agents du jour au lendemain au rez-de-chaussée du bâtiment là même où se fait l'accueil du public,



Athis-Mons, hier. Les agents de la Maison des Solidarités déplorent la dégradation des conditions d'accueil du public. (LP/LD.)

indique une manifestante. Nous savons que cette partie de l'immeuble appartient à la commune mais tout s'est fait sans aucune concertation. »

Sur cette plate-forme sociale se traitent des problèmes touchant au

RSA, à la caisse d'allocations familiales, à l'insertion professionnelle ou à la protection de l'enfance. Chaque jour, près de 50 personnes y sont reçues, selon les travailleurs sociaux.

« Nous faisons face parfois à un

public difficile, reprend une manifestante. Les salles où nous accueillons les gens sont spécifiques et munies de dispositifs de sécurité, par exemple des issues permettant de fuir en cas de besoin ou des portes qui permettent une vision depuis l'extérieur. On ne dispose plus désormais que de trois bureaux et les usagers commencent à en pâtir. »

La municipalité d'Athis-Mons rétorque qu'elle a « agi dans l'urgence » après les incendies. « Nous sommes privés de deux bâtiments municipaux. Il a fallu réorganiser nos services rapidement », précise le cabinet du maire, Christine Rodier (LR).

« Les choses sont en train de se régler, assure de son côté le président du conseil départemental, François Durovray (LR). Il est normal que la ville d'Athis se rabatte sur cette plate-forme qui lui appartient en partie. J'ai aussi demandé que les services départementaux soient respectés. Des réunions techniques sont prévues pour améliorer la situation. »

LAURENT DEGRADI